

Les Nouvelles du Mardi 9 septembre 2014



Au sommaire cette semaine :

- **Valls : la chasse à l'enfant est ouverte !**
- **Affectations, formation, modalités de validation... Des conditions de rentrée scandaleuses pour les professeur-e-s stagiaires !**
- **Financement du périscolaire (et ambitions éducatives de la FCPE...)**
- **L'école, entreprise dont le rôle est de fournir des « produits élèves » aux patrons**

- **Valls : la chasse à l'enfant est ouverte !**

RESF : Pendant que les ministres s'installent et que Valls fait allégeance au MEDEF la chasse à l'enfant prend de l'ampleur !

On lira [sous l'article] le relevé – non exhaustif, hélas[1] — des exploits estivaux du ministre de la chasse à l'enfant Bernard Cazeneuve et de son directeur-adjoint de cabinet chargé des basses œuvres, Pierre-Antoine Molina, ancien premier secrétaire de la fédération socialiste de la Drôme et ancien candidat PS aux municipales à Valence. Interpellés directement, informés par mail et par téléphone, ils connaissent parfaitement les dégâts engendrés par leurs décisions.

Père de famille décédé dans un fourgon de police lors de son transfert à l'aéroport, mère tabassée, parents entravés, menottés, portés à l'avion comme des paquets et étranglés, dizaines de milliers d'€ gaspillés dans l'affrètement d'un avion particulier pour expulser une famille, enfants de trois mois et demi à 19 ans arrêtés avec leurs parents humiliés, maltraités, enfermés en famille, transportés dans des convois de police sur des centaines de km, des élèves, de la maternelle à la terminale dont les chaises seront vides à la rentrée. Le droit d'aise bafoué, refusé à des Yésides dont les ministres déplorent officiellement la persécution, refusé également à un Géorgien condamné à 7 ans de prison dans son pays pour son action en faveur des droits de l'Homme, rafles d'Erythréens et de Soudanais... [Lire la suite sur le blog de RESF](#)

- **Affectations, formation, modalités de validation... Des conditions de rentrée scandaleuses pour les professeur-e-s stagiaires !**

La rentrée des professeur-e-s stagiaires ne se passe pas dans de bonnes conditions. Cette situation scandaleuse met en lumière l'inadaptation du processus de formation, de recrutement et de titularisation des professeur-e-s. La fédération SUD éducation revendique une remise à plat complète du dispositif. Dans l'immédiat, pour faire face aux situations subies par les stagiaires 2014/2015, le représentant de SUD éducation à la Commission Administrative Paritaire Nationale a sollicité une audience ministérielle et nous invitons les stagiaires à se réunir en assemblée générale pour décider collectivement des revendications et des actions à mener. Nous sommes disponibles pour mettre nos outils syndicaux à la disposition des stagiaires mobilisé-e-s. [Lire la suite sur notre site.](#)

- **Financement du périscolaire (et ambitions éducatives de la FCPE...)**

Le président de la FCPE s'indigne que certaines villes fassent payer les familles (il n'a pas tort) et rappelle qu'il est favorable à des activités peu onéreuses comme les jeux de société ou les jeux de cartes (hum, pas sûr qu'il ait raison!). « Ne mentons pas aux parents, dit-il : le périscolaire ne coûte pas forcément cher. Pour 25.000 euros, il est tout à fait possible de financer de bonnes choses." [source.](#)

Certes, mais encore faut-il avoir ces 25.000 € ..., ce qui n'est pas forcément simple, comme le montre l'exemple de Biliou (Isère), [comme on le voit là.](#) Il s'agit en effet précisément de la somme que les élus de Biliou sont parvenus à réunir en réduisant leurs indemnités et en supprimant un poste d'adjoint pour financer les activités périscolaires de leur commune (1 320 habitants / 193 élèves) alors que l'État ne leur donnait que 10 000 €. Il est vrai toutefois que les activités proposées à Biliou (danse, yoga, lecture, aviron...) ne sont pas du tout celles envisagées par le patron de la FCPE...

Quoi qu'il en soit, les difficultés de financement sont bien réelles dans certaines villes. Ainsi, [nous dit Le Monde](#), sur près de 3000 villes concernées par le décret Hamon assouplissant les dispositions du décret Peillon, "une centaine [de villages] a profité du décret [Hamon] alors qu'ils avaient déjà appliqué la réforme des rythmes dès la rentrée 2013, témoignant de leur difficulté à la mettre en place."

Considérer ici que les dispositions relatives aux rythmes scolaires constituent une "rupture de l'égalité territoriale", *comme le fait remarquer* Francis Daspe, président de la commission Education du PG, n'est peut-être pas tout à fait infondé... Ou si peu... [*A lire sur le Mammouth déchainé.*](#)

- **L'école, entreprise dont le rôle est de fournir des « produits élèves » aux patrons**

Dans un article intitulé "Quand Gattaz fait la leçon aux profs", consacré aux « Entretiens enseignants-entreprises », organisés depuis dix ans par l'Institut de l'entreprise, un think-tank patronal, pour « favoriser le dialogue direct entre le monde enseignant et le monde de l'entreprise », l'Huma insiste sur le mélange des genres entre école et entreprise et ses effets dévastateurs dans l'éducation nationale.

Le quotidien rapporte ainsi par exemple que " Jean-Pierre Cabourdin, recteur de l'académie de Reims, [...] multiplie les opérations pour enseigner « l'esprit d'entreprendre ». Outre l'obligation pour certains élèves de faire un projet de « mini-entreprises », son académie dit aussi agir sur les cadres et les enseignants, citant notamment un programme Boss-chef d'établissement pour rapprocher les proviseurs et principaux des besoins du bassin d'emploi. Le problème, annonce-t-il le plus sérieusement du monde, « c'est qu'il nous faut 18 mois de travail en back-office pour sortir un produit élève prêt à aller dans une entreprise ». Les « produits élèves » apprécieront." [*A lire sur le Mammouth déchainé.*](#)